

La ScaPoLine. Analyse polyphonique du discours théâtral

Mariana CHIRITA

Université d'Etat, République de Moldova

Abstract: This article focuses on the study of polyphonic analysis of the dramatic discourse. It is the linguistic polyphony, as developed by Nølke, which we are interested in here. In the center of our attention we have the phrase, the statement. Our analysis is based on a fragment of the dramatic text taken from the *The Lesson* by Eugene Ionesco.

Keywords: dramatic discourse, polyphonie, linguistic analysis.

Introduction

Les textes littéraires présentent des histoires fondées sur le principe de la fiction. Ils se caractérisent par la présence des personnages qui interagissent et qui assurent le développement du sujet. Ce sont parfois eux qui racontent l'histoire. De cette façon ils revêtent un nouveau rôle, celui du locuteur. Le discours théâtral se présente comme un cas d'énonciation particulière. L'auteur laisse les personnages seuls parler. D. Maingueneau mentionne que la polyphonie consiste dans la présence d'un sujet parlant (l'acteur) et un locuteur (le rôle). Comme le théâtre suppose une représentation, il y a plusieurs situations de communication "à l'intérieur d'une scène d'énonciation globale, attribuée à un archi'énonciateur"¹. Ainsi le lecteur (quoi qu'il assiste à un

¹ D. Maingueneau, *Linguistique pour le texte littéraire*, Armand Colin, Paris, 2005, p. 93.

spectacle virtuel), le spectateur ou l'étudiant en classe de français langue étrangère (FLE) doivent commenter les répliques des personnages, faites sur la scène, et en même temps leur attitude envers la pièce de théâtre. C'est grâce à l'analyse polyphonique qu'on peut se rendre compte de la personne qui parle et quel est sa position exprimée dans le discours. Il est question d'essayer dans cette étude d'entreprendre une analyse de la structure polyphonique des phrases isolées, afin d'identifier les points de vue exprimés, les locuteurs et les liens énonciatifs qui relient les locuteurs de leur point de vue. Notre analyse s'appuiera sur un fragment de texte de théâtre tiré de la pièce *La Leçon* d'Eugène Ionesco.

1. Délimitation des concepts

Dans le domaine de théâtre, le discours reste toujours une notion qui entraîne beaucoup de discussions. A. Ubersfeld considère que le discours théâtral "contient tout ce qui provient du texte (didascalies, dialogues, mais aussi des monologues et éventuellement des appels aux spectateurs) et en même temps le discours du directeur de scène, dans la situation inévitable où il modifie le discours où l'énonciateur est le scripteur"². C'est-à-dire, le discours théâtral se rapporte au texte dramatique, qui en tant qu'oeuvre littéraire se base sur le principe de la fiction, et à la représentation théâtrale, au spectacle.

Selon A. J. Greimas, "la structure discursive"³ se trouve à la surface du texte dramatique. Autrement dit, il se présente comme un échange des répliques entre locuteurs et interlocuteurs à travers une représentation. C'est la caractéristique principale du texte de théâtre et le trait qui le rend différent des autres textes appartenant au genre épique et lyrique. Ce fait implique et des procédures d'analyse spécifiques.

² A. Ubersfeld, *Termenii-cheie ai analizei teatrului*, trad. rom., Institutul European, Iasi, 1999, p. 33.

³ A. J. Greimas, J. Courtès, *Sémiotique: dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Hachette, Paris, 1993, p. 337.

Divisé en actes, appelés par A. Ubersfeld "grandes séquences"⁴ et scènes, "séquences moyennes"⁵, le texte théâtral se caractérise par la présence des micro-séquences. Selon A. Ubersfeld, elles "sont déterminées d'un acte de langage principal [...] ou d'un acte scénique"⁶. Un acte de langage se présente à son tour comme "une unité pragmatique qui définit pour chaque énoncé l'action exercitée par le locuteur sur l'allocuteur [...]"⁷.

"L'acte scénique d'un personnage est composé des actes de langage et des actions physiques qu'il effectue et qui constitue un ensemble à qui on peut donner un nom [...]. L'acte scénique peut être considéré comme un texte complexe d'une unité relative qui détermine une séquence ou une micro-séquence."⁸ Ce sont donc de petites parties de texte qui jouissent de l'autonomie et sont analysables.

En insistant sur la dimension dialogique du discours théâtral, A. Ubersfeld le considère comme une pluralité de voix "dialectiquement concourantes ou divergentes"⁹. C'est-à-dire les personnages expriment différentes opinions, attitudes que les autres peuvent accepter ou non. Ceci étant dit, on peut conclure que le discours théâtral est très complexe. Il faut mentionner ici et la théâtralité du texte dramatique, ce qui représente "la possibilité d'être joué sur la scène"¹⁰. Cité par A. Ubersfeld, R. Barthes précise que la théâtralité est "une multitude de signes", une "véritable polyphonie informationnelle"¹¹. Il s'agit ici d'identifier et commenter tous les signes et toutes les voix présentes dans le discours théâtral, afin de rendre possible la compréhension du texte.

⁴A. Ubersfeld, *Termenii-cheie ai analizei teatrului*, trad. rom., Institutul European, Iasi, 1999, p. 77.

⁵ Ibidem.

⁶ Ibidem.

⁷ Idem, p. 8.

⁸ Idem, p.74.

⁹ A. Ubersfeld, *L'École du spectateur: Lire le théâtre*, 2, Éditions Sociales, Paris, 1981, p.31.

¹⁰ A. Ubersfeld, *op. cit.*, p. 89.

¹¹ Ibidem.

Employée au début dans le domaine de la musique, le terme de polyphonie désignait "la combinaison de plusieurs voix ou parties mélodiques, dans une composition musicale"¹². Le terme a commencé à être utilisé dans le domaine des études littéraires à la suite des travaux de M. Bakhtine au début du XX^e siècle et repris ultérieurement par O. Ducrot dans la linguistique. On parle aujourd'hui d'une polyphonie littéraire, qui se rapporte à M. Bakhtine et une polyphonie linguistique, qui tient d'O. Ducrot.

M. Bakhtine mentionne que la polyphonie est une "marque distinctive du roman dostoïevskien, par opposition au *monologue* du roman traditionnel, devient bientôt une caractéristique du roman en général, puis du langage à un certain stade de son développement [...] et enfin de tout langage"¹³. Il parle donc premièrement d'une polyphonie littéraire et ensuite d'une polyphonie linguistique. Il précise que le roman, comme genre littéraire, bénéficie de la catégorisation *polyphonie littéraire*. Cité par Todorov, M. Bakhtine ajoute que dans le roman il y a "une pluralité de consciences, ayant des droits égaux, possédant chacune son monde qui se combinent dans l'unité d'un événement, sans pour autant se confondre"¹⁴. La polyphonie consiste dans la pluralité des personnages qui ont le droit d'agir et de parler. En même temps, il démontre l'existence de plusieurs sujets parlants dans un discours: "On ne peut mettre sur le compte du sujet unique, pris isolément, toute la part verbale dans l'homme (discours extérieur aussi bien qu'intérieur); celle-ci appartient, non pas à l'individu, mais à son groupe social (à son environnement social) [...]"¹⁵. Ici M. Bakhtine parle du dialogisme, qui dans son acception, exprime la présence des plusieurs voix dans un discours. C'est dans ce sens qu'O. Ducrot a développé la notion de polyphonie linguistique au niveau de l'énoncé.

¹² A. Rey et al, *Dictionnaires LE ROBERT*, Paris, 1998, p.1018.

¹³ M. Bakhtine, *Esthétique et théorie du roman*, Gallimard, Paris, 1978, p.18.

¹⁴ Tz. Todorov, *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique suivi de Écrits du Cercle de Bakhtine*, Seuil, Paris, 1981, p.161.

¹⁵ Idem, p. 51

À la différence de Bakhtine, qui étudie le phénomène de polyphonie au niveau de texte, O. Ducrot l'étudie au niveau de l'énoncé en soutenant qu'il y a ici une pluralité de voix. O. Ducrot expose la conception sur la polyphonie d'abord dans l'article *Analyse de textes et linguistique de l'énonciation* (1980). Ensuite il la modifie dans *Le dire et le dit* (1984). Cité par D. Maingueneau, O. Ducrot parle des trois thèses de la théorie de la polyphonie linguistique:

- "La distinction entre le sujet parlant («empirique» ou encore «réel») compris comme le producteur effectif de l'énoncé, c'est-à-dire l'être psychosociologique à qui on attribue son origine [...], et le locuteur, en entendant par là l'être présenté *dans le sens même de l'énoncé* comme étant le responsable de l'énonciation;
- Certains énoncés présentent simultanément plusieurs points de vue—sans exclure théoriquement l'éventualité que certains autres n'en présentent qu'un;
- Le sens de l'énoncé peut attribuer au locuteur différentes attitudes vis-à-vis de ce ou ces points de vue, notamment différentes formes et différents degrés d'adhésion ou de non-adhésion."¹⁶

Selon ces thèses, les principales notions, avec lesquelles O. Ducrot opère, sont: *locuteur* (LOC), *sujet parlant*, *point de vue* (pdv). La modification sur la théorie de la polyphonie linguistique, faite par O. Ducrot dans *Le dire et le dit* (1984), se rapporte au locuteur: "Je ne dis pas que l'énonciation c'est l'acte de quelqu'un qui produit un énoncé: pour moi, c'est simplement le fait qu'un énoncé apparaisse [...]"¹⁷. Cette précision met en relief le statut du LOC. Il devient responsable des mots prononcés.

Cité, par D. Maingueneau, O. Ducrot mentionne deux instances du concept de *locuteur*: "*le locuteur en tant que tel* (noté **locuteur-L**) et *le locuteur en tant qu'être du monde* (noté **locuteur-?**)"¹⁸. Le premier est, comme nous l'avons déjà précisé, le locuteur responsable de l'activité énonciative. L'autre est "un être

¹⁶ D. Maingueneau, *Linguistique pour le texte littéraire*, Armand Colin, Paris, 2005, p. 90.

¹⁷ O. Ducrot, *Le dire et le dit*, Minuit, Paris, 1985, p.179.

¹⁸ D. Maingueneau, *op. cit.*, p. 94.

du monde”¹⁹, une personne qui a d’autres qualités. Tous les deux sont ”des êtres de discours, constitués dans le sens de l’énoncé”²⁰. Leur statut peut être différent de celui des sujets parlants, qui sont considérés ”des êtres empiriques”²¹. Un sujet parlant est le producteur l’énoncé. O. Ducrot oppose, au moment de l’énonciation, le locuteur à l’allocutaire, le sujet parlant à l’auditeur, l’énonciateur au destinataire.

Comme nous l’avons déjà précisé, selon sa nouvelle conception sur la polyphonie linguistique, O. Ducrot affirme que l’énonciateur n’est plus responsable des actes illocutionnaires. Il explique qu’ ”un énoncé négatif n’est plus l’accomplissement de deux actes illocutionnaires A_1 et A_2 ; A_1 et A_2 sont des points de vue opposés, des attitudes antagonistes qui appartiennent à des énonciateurs différents, des positions prises par un énonciateur par rapport à un certain contenu, à une certaine proposition non pas au sens grammatical, mais logique, c’est-à-dire à un objet de pensée”²². Le point de vue représente donc l’attitude exprimée par le locuteur dans un énoncé vis-à-vis d’un objet ou d’une situation qu’il évalue. L’attitude du locuteur dépend du sens de l’énoncé, qui jouit d’autonomie. O. Ducrot relie la notion de *sens de l’énoncé* à la notion d’*énonciation*, perçue comme ”l’événement historique que constitue l’apparition de l’énoncé”²³. Autrement dit, c’est le processus de formation des énoncés.

2. La ScaPoLine-théorie scandinave de la polyphonie linguistique

Les travaux de M. Bakhtine et O. Ducrot ont influencé les chercheurs scandinaves, H. Nølke, C. Norén et K. Fløttum, qui se sont demandés, comment est-ce que la polyphonie linguistique

¹⁹ Idem, p.95.

²⁰ O. Ducrot, *Le dire et le dit*, Minuit, Paris, 1985, p. 199.

²¹ Ibidem.

²² Idem, p. 218.

²³ R. Balaita, *Le discours théâtral d’Eugène Ionesco. L’énonciation entravée*, Institutul European, Iasi, 2009, p. 39.

influence l'analyse littéraire et vice versa, comment celle-ci complète l'analyse linguistique.

La ScaPoLine, théorie scandinave de la polyphonie linguistique, élaborée dans le projet *Polyphonie, recherches en linguistique et littéraire* (2000), modifiée en 2001 par H. Nølke et alii, se présente comme un outil pour l'analyse linguistique et littéraire des textes.

La version présentée par H. Nølke, C. Norén et K. Fløttum dans le livre *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique* (2004), la qualifie comme "une théorie sémantique, discursive, structuraliste et instructionnelle"²⁴. La ScaPoLine est donc une théorie "[...] sémantique parce que son objet est le sens de l'énoncé; elle est discursive parce que le sens est vu comme étant constitué de traces d'un discours cristallisé et parce que ce sens concerne l'intégration discursive de l'énoncé [...]"²⁵. ScaPoLine est donc une théorie sémantique, parce que ses théoriciens s'intéressent, comme O. Ducrot, au sens de l'énoncé, discursive, parce que le sens d'un énoncé est "une sorte de dialogue cristallisé" (O. Ducrot, cité par R. Balaita)²⁶. En plus, ils adoptent la position de Saussure, celle de distinction entre langue et parole (discours), la position de Ducrot en ce qui concerne l'opposition phrase/énoncé, signification/sens. L'objectif principal de la théorie ScaPoLine est de faire une liaison entre la forme et le sens, de "préciser les instructions qu'apporte la forme linguistique pour l'interprétation du texte"²⁷. Il s'agit ici des niveaux suivants d'analyse: discours et langue. À ce propos, les linguistes scandinaves opèrent avec des notions comme configuration polyphonique et structure polyphonique. La configuration polyphonique relève de la description sémantique de l'énoncé, elle "sert de pont aux analyses textuelles et par la suite aux analyses proprement litte-

²⁴ H. Nølke et al., *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Editions Kimé, Paris, 2004, p. 26.

²⁵ Idem, p. 28.

²⁶ R. Balaita, *op. cit.*, p. 39.

²⁷ H. Nølke et al., *op. cit.*, p. 30.

raires”²⁸, tandis que la structure polyphonique se rapporte au niveau de la langue et ”donne des instructions relatives à l’interprétation possible de l’énoncé”²⁹. R. Balaita affirme que c’est dans ce sens que ”la ScaPoLine est une théorie structuraliste et instructionnelle”³⁰.

Les éléments principaux, cités par Nølke, qui composent la configuration sont le locuteur-en-tant-que-constructeur (chez O. Ducrot c’est le locuteur) et trois types d’entités construites par celui-ci: les points de vue (pdv), les êtres discursifs (ê-d) et les liens énonciatifs.

Étant considéré comme constructeur du sens, le locuteur est toujours présent dans la configuration polyphonique. Les marqueurs linguistiques de la présence du LOC sont les pronoms de la première personne et certaines expressions modales.

Considéré par Nølke comme ”une entité sémantique composée d’une source, d’un jugement et d’un contenu”³¹, *le point de vue* se présente sous la forme suivante:

”[X] (JUGE (p))

où X représente la source, *JUGE* le jugement
et *p* le contenu”³².

Il s’agit donc de quelqu’un qui expose son attitude envers un sujet ou un objet quelconque.

Selon leur structure interne, il y a des pdv:

1. simples qui correspondent à des jugements simples présents obligatoirement dans des énoncés;
2. complexes qui se divisent en:
 - pdv hiérarchiques (simples et complexes) qui permettent de porter des jugements extérieurs sur d’autres jugements;
 - pdv relationnels qui relient des pdv simples ou complexes entre eux. Les pdv relationnels sont présents et dans les phrases qui contiennent des connecteurs;

²⁸ Ibidem.

²⁹ Ibidem.

³⁰ R. Balaita, *op. cit.*, p. 40.

³¹ H. Nølke et al., *op. cit.*, p. 34.

³² Ibidem.

– pdv stratificationnels qui se rapporte à la focalisation neutre au moment de l'énonciation.

Les *êtres discursifs* (ê-d) représentent de différentes "personnes linguistiques"³³ au moment de l'énonciation dans le discours. Les ê-d correspondent chez Ducrot à l'énonciateur. Ils sont construits par le LOC et sont considérés comme sources des pdv. En même temps, le LOC peut construire des images de lui-même:

- le *locuteur de l'énoncé* - I_n (chez O. Ducrot c'est le locuteur-en-tant-que-tel [L]) qui est le responsable de l'acte de parole;
- le *locuteur textuel* - L (chez O. Ducrot c'est locuteur-en-tant-qu'être-du-monde [?]).

Le LOC est responsable et des images de l'allocutaire (selon C. Norén, on distingue aussi *l'allocutaire de l'énoncé*-a_n et *l'allocutaire textuel*-A) et les "êtres indiqués par les pronoms de la troisième personne, par les noms propres ou par les syntagmes nominaux ayant une référence non générique"³⁴, c'est-à-dire les troisièmes, qui ne peuvent pas produire eux-mêmes des énoncés. De cette façon, les linguistes scandinaves met en évidence deux catégories des ê-d:

1. Les Locuteurs Virtuels (LV) (y compris le locuteur de l'énoncé (I_n); le locuteur textuel (L); l'allocutaire de l'énoncé (a_n); l'allocutaire textuel (A)) qui sont les images du LOC, capables de prendre la parole.

2. Les Non-Locuteurs (NL), (y compris les troisièmes: ON et les idées qui contiennent des vérités éternelles), les ê-d qui ne sont pas capable de produire une énonciation.

Les *liens énonciatifs* ont le but de déterminer la position des ê-d relativement aux pdv exprimés dans le discours. D'habitude c'est l'interprète de l'énoncé qui établi les liens énonciatifs qui relie les ê-d aux pdv, quoique parfois ils sont marqués dans la structure-p. Les linguistes scandinaves distinguent deux types de liens énonciatifs:

³³ Idem, p. 38.

³⁴ Ibidem.

– des liens de responsabilité, considérés par Nølke et al. Importants dans l'analyse polyphonique. Il considère que "pour chaque pdv on doit se poser la question *qui en est responsable?*"³⁵;

– des liens de non-responsabilité (c'est le cas où les ê-d peuvent exprimer leur accord, désaccord, l'attitude neutre ou celle de refutation).

3. Proposition d'une analyse polyphonique à partir d'un texte d'Eugène Ionesco

Au début, Nølke parle d'une analyse polyphonique faite en deux étapes: au niveau de phrase et au niveau de texte. La première étape suppose l'étude des phrases isolées afin de déterminer précisément les points de vue exprimés et les liens que le locuteur entretient avec ces points de vue. De cette façon la structure-p offre des instructions qui se rapportent aux interprétations possibles de l'énoncé de la phrase.

La deuxième étape consiste dans l'analyse textuelle, qui implique les résultats de l'analyse de la première étape afin de rendre compte du réseau des différentes relations qui s'établit entre les divers êtres discursifs et les points de vue repérés.

Fløttum ajoute une troisième étape où l'on doit identifier les divers êtres discursifs et à les lier à des êtres réels afin d'arriver au sens global du texte.

Dans la suite, nous nous axons sur la première étape d'analyse polyphonique. Afin d'illustrer la première étape d'analyse, nous avons choisi un fragment de texte tiré de la pièce *La Leçon* par Eugène Ionesco³⁶. Notre but est d'étudier séparément les énoncés, selon les modèles proposés par K. Fløttum et R. Balaita, afin de repérer les pdv exprimés et les liens énonciatifs que le locuteur entretient avec ces pdv. Une fois identifiés, les pdv et les liens énonciatifs déterminent la structure polyphonique des phrases et aide l'interprète à établir la configuration polyphonique des énoncés. Dans notre étude, les LOC du discours sont LA

³⁵ Idem, p. 44.

³⁶ E. Ionesco, *La Leçon*, Gallimard, Paris, 1954, pp. 85-88.

BONNE et LE PROFESSEUR. On les désigne par L_1 et L_2 et respectivement par les chiffres entre parenthèses, on marque leurs interventions dans le texte. C marque les conclusions. Par pdv on note les différents points de vue exprimés au moment de l'énonciation.

L1 (1) pdv_1 : Alors, vous êtes content de votre élève,
 pdv_2 : elle a bien profité de votre leçon?

L2 (2) pdv_3 : Oui, la leçon est finie... (a) (C_1 : *les deux personnages savent que la leçon est déjà finie.*)

pdv_4 : (a) est un argument en faveur de C_1

pdv_5 : mais... elle... elle est encore là... elle ne veut pas partir... (b)

pdv_6 : (b) est un argument en faveur de non- C_1

pdv_7 : pdv_4 ne s'applique pas

L1 (3) pdv_8 : En effet!...

L2 (4) pdv_9 : Ce n'est pas moi... Ce n'est pas moi... Marie... Non... Je vous assure... Ce n'est pas moi, ma petite Marie...

L1 (5) pdv_{10} : Mais qui donc? Qui donc alors? Moi?

L2 (6) pdv_{11} : Je ne sais pas... peut-être...

L1 (7) pdv_{12} : Ou le chat?

L2 (8) pdv_{13} : C'est possible... Je ne sais pas...

L1 (9) pdv_{14} : Et c'est la quarantième fois aujourd'hui!... Et tous les jours c'est la même chose! Tous les jours! Vous n'avez pas honte, à votre âge... (c) (C_2 : *elle l'accuse d'avoir commis un crime.*)

pdv_{15} : (c) est un argument en faveur de C_2

pdv_{16} : mais vous allez vous rendre malade! (d)

pdv_{17} : (d) est un argument en faveur de non- C_2

pdv_{18} : pdv_{15} ne s'applique pas

pdv_{19} : Il ne vous restera plus d'élèves. Ça sera bien fait.

L2 (10) pdv_{20} : Ce n'est pas ma faute!

pdv_{21} : Elle ne voulait pas apprendre!

pdv_{22} : Elle était désobéissante.

pdv_{23} : C'était une mauvaise élève! Elle ne voulait pas apprendre!

L1 (11) *pdv*₂₄: Menteur!...

L2 (12) *pdv*₂₅: Ça ne vous regarde pas! Pardon!

L1 (13) *pdv*₂₆: Petit assassin! Salaud! Petit dégoûtant ! Vous vouliez me faire ça à moi? Je ne suis pas une de vos élèves, moi!

*pdv*₂₇: Mettez ce couteau à sa place! Et je vous avais bien averti, pourtant, tout à l'heure encore: l'arithmétique mène à la philologie, et la philologie mène au crime...

L2 (14) *pdv*₂₈: Vous avez dit: «au pire!»

L1 (15) *pdv*₂₉: C'est pareil.

L2 (16) *pdv*₃₀: J'avais mal compris. Je croyais que «Pire» c'est une ville et que vous vouliez dire que la philologie menait à la ville de Pire...

L1 (17) *pdv*₃₁: Menteur! Vieux renard! Un savant comme vous ne se méprend pas sur le sens des mots. Faut pas me la faire.

L2 (18) *pdv*₃₂: Je n'ai pas fait exprès de la tuer!

L1 (19) *pdv*₃₃: Au moins, vous le regrettez?

L2 (20) *pdv*₃₄: Oui, oui, Marie, je vous le jure ! (e) (*C*₃: *il reconnaît d'avoir tué son élève et le regrette.*)

*pdv*₃₅: (e) *est un argument en faveur de C*₃

L1 (21) *pdv*₃₆: Vous me faites pitié, tenez! Ah ! vous êtes un brave garçon quand même ! (f)

*pdv*₃₇: (f) *est un argument en faveur de non-C*₃

*pdv*₃₈: *pdv*₃₅ *s'applique*

*pdv*₃₉: On va tâcher d'arranger ça.

*pdv*₄₀: Mais ne recommencez ça... Ça peut vous donner une maladie de coeur...

L2 (22) *pdv*₄₁: Oui, Marie ! Qu'est-ce qu'on va faire, alors ?

L1 (23) *pdv*₄₂: On va l'enterrer... en même temps que les trente-neuf autres... ça va faire quarante cercueils... On va appeler les pompes funèbres et mon amoureux, le curé Auguste... On va commander des couronnes...

L2 (24) *pdv*₄₃: Oui, Marie, merci bien.

Si on étudie l'analyse faite, on voit que ce passage polyphonique contient 43 *pdv*. Il y a deux locuteurs, *LOC*₁ et *LOC*₂ et 24 intervention qui mettent en scène des ê-d (*L*₁ et *L*₂ (locuteurs), *LT*₁ et *LT*₂ 9 locuteurs textuels). Ces unités linguistiques peuvent

exister seulement par rapport à ces pdv. Les liens énonciatifs qui relient les ê-d aux pdv sont ceux de responsabilité et de non-responsabilité.

Au moment de l'énonciation, les deux locuteurs, LOC₁ et LOC₂, construisent, dans le passage polyphonique que nous avons analysé, des images d'eux-mêmes Il y a donc seulement ces locuteurs actualisés (des LOC qui parlent). Dans ce fragment ils restent jusqu'à la fin les seuls *êtres discursifs* présents. Ils restent toujours les seuls responsables des images que les LOC mettent en exergue : les locuteurs des énoncés (L_n) et les locuteurs textuels (LT).

Les deux locuteurs, L₁ et L₂, sont considérés comme auteurs de différents pdv exprimés dans les énoncés. Les résultats d'analyse, obtenus dans la structure-p, nous permettent de considérer que les LOC du discours sont responsables des pdv suivants:

– L₁ est responsable des pdv suivants: *pdv₁, pdv₈, pdv₁₀, pdv₁₄, pdv₁₅, pdv₁₆, pdv₁₇, pdv₁₈, , pdv₂₄, pdv₂₆, pdv₂₇, pdv₂₉, pdv₃₁, pdv₃₃, pdv₃₆, pdv₃₇, pdv₃₈*;

– L₂ est responsable des pdv suivants : *pdv₃, pdv₄, pdv₉, pdv₁₁, pdv₁₃, pdv₂₀, pdv₂₅, pdv₂₈, pdv₃₀, pdv₃₂, pdv₃₄, pdv₃₅*;

– ON (la norme): *pdv₂, pdv₅, pdv₆, pdv₇, pdv₁₂, pdv₁₉, pdv₂₁, pdv₂₂, pdv₂₃, pdv₃₉, pdv₄₀, pdv₄₁, pdv₄₂, pdv₄₃*.

Conclusions

En définitive, nous nous sommes proposé de montrer comment on peut effectuer la première étape d'analyse polyphonique, qui consiste dans l'analyse des phrases isolées, en nous appuyant sur la théorie scandinave de la polyphonie linguistique. Nos activités ont été conçues autour d'un extrait de texte dramatique tiré de la pièce *La Leçon* d'Eugène Ionesco. L'analyse polyphonique s'avère un outil important dans l'interprétation du texte littéraire dramatique. Elle aide le lecteur, dans notre cas l'étudiant de FLE, de mieux comprendre le contenu du texte de théâtre, considéré comme un discours très complexe. Une première étape d'analyse polyphonique permet aux étudiants d'identifier les pdv

y exprimés et leurs sources, ce qui contribuera ensuite à l'exécution d'une meilleure analyse littéraire.

Bibliographie

- BAKHTINE, M., *Esthétique et théorie du roman*, Gallimard, Paris, 1978.
- BALAITA, R., *Le discours théâtral d'Eugène Ionesco. L'énonciation entravée*, Institutul European, Iasi, 2009.
- DUCROT, O., *Le dire et le dit*, Minuit, Paris, 1985.
- GREIMAS, A. J.; COURTÈS, J., *Sémiotique: dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Hachette, Paris, 1993.
- IONESCO, E., *La Leçon*, Gallimard, Paris, 1954.
- MAINGUENEAU, D., *Linguistique pour le texte littéraire*, Armand Colin, Paris, 2005.
- NØLKE, H. et al., *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Editions Kimé, Paris, 2004.
- REY, A. et al., *Dictionnaires LE ROBERT*, Paris, 1998.
- TODOROV, Tz., *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique suivi de Écrits du Cercle de Bakhtine*, Seuil, Paris, 1981.
- UBERSFELD, A., *L'École du spectateur: Lire le théâtre 2*, Éditions Sociales, Paris, 1981.
- UBERSFELD, A., *Termenii-cheie ai analizei teatrului*, trad. rom., Institutul European, Iasi, 1999.